

DRAD

DISPOSITIFS RENFORCÉS DE SOUTIEN AU DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



Coordination intégrée et renforcée des différents professionnels intervenant auprès de la personne âgée en perte d'autonomie, en mobilisant l'expertise d'un Ehpad

Porteurs du projet :

Le groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV), La Croix-Rouge française, La Fédération Nationale de la Mutualité Française

Partenaires :

CCAS de Rennes, Fédération ADMR 35, Association ASSIA-Réseau UNA



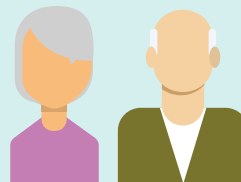
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ,
BRETAGNE, GRAND EST,
ÎLE-DE-FRANCE, NORMANDIE,
NOUVELLE-AQUITAINE, OCCITANIE,
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,
PAYS DE LA LOIRE



Durée :
38,5 mois



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
18.672 K€



Personnes âgées,
soit 589 personnes



Publié au
Journal officiel
du 16/10/2020
et modifié le 03/03/2023



Financement
partiellement substitutif
et complémentaire à la
capitation, forfait par mois
et par patient

Art.
51

Innovation
En santé